

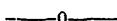
Une autre série d'expériences a montré que la substance nerveuse mise au contact de dilutions de toxine diphtérique fixe cette toxine et que, même après un lavage de vingt-quatre heures, l'inoculation de cette substance nerveuse put déterminer des paralysies et la mort plus ou moins rapide des animaux. Dans d'autres expériences, les auteurs ont vu que les lipoïdes extraits du système nerveux par l'éther étaient parmi les substances celles qui spécialement fixaient la toxine diphtérique.

Cet ensemble de faits, intéressant au point de vue du mécanisme lésionnel des corps toxiques microbiens, prouve aussi, mieux que n'avait pu le faire l'anatomie pathologique, l'origine centrale des paralysies diphtériques chez l'homme.



Arythmie respiratoire

Par M. VAQUEZ



L'arythmie respiratoire, bien connue des physiologistes, est encore ignorée de beaucoup de médecins qui, en présence d'irrégularité du pouls, ont trop facilement tendance à suspecter quelque lésion cardiaque. L'arythmie respiratoire se présente sous deux formes. L'*arythmie rythmée* est caractérisée par la succession de pulsations inspiratoires courtes et de pulsations expiratoires ralenties avec modification corrélative de leur amplitude : cette forme, la plus connue, est celle qui correspond à la description des physiologistes. La deuxième forme, moins étudiée, peut en imposer pour un faux pouls lent. L'amplitude des pulsations ne se modifie pas ou très peu mais la différence dans leur durée respective est parfois telle que, comme l'auteur l'a vu dans un cas, le rythme correspondant à l'expiration peut n'être que de 40 pulsations à la mi-